

Paris, le 10 juillet 2013

**/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /**

## **"Les maires au cœur de l'action Protéger, rassembler, construire"**

**Le 96<sup>ème</sup> Congrès des maires et des présidents de communautés de France se déroulera du 19 au 21 novembre 2013 au Parc des expositions, à la porte de Versailles de Paris, sur le thème : "Les maires au cœur de l'action : protéger, rassembler, construire".**

**La Journée des maires d'Outre-mer aura lieu le lundi 18 novembre 2013 à l'Hôtel de ville de Paris.**

Alors que le mandat municipal touche à sa fin, que les modalités électorales vont changer en 2014 et que le contexte de crise impacte fortement la gestion des collectivités locales, le Bureau de l'AMF a voulu saluer la singularité et la force de la figure du maire lors de ce 96<sup>ème</sup> Congrès.

Les maires sont "au cœur" de la vie locale. Leur proximité les place "au cœur" d'une relation de confiance avec leurs administrés. Par vocation, ils sont aussi "au cœur" de la commune, premier échelon de la République. Les maires sont dans l'action en permanence : de l'accueil de la petite enfance à l'accompagnement du grand âge, de la lutte contre l'exclusion sociale au développement économique de leur territoire. L'engagement des élus locaux et des agents territoriaux est à cet égard un atout essentiel pour la qualité de vie des Français.

**Le 96<sup>ème</sup> Congrès sera l'occasion de mettre en lumière les grandes fonctions portées par les maires et leurs équipes au quotidien, que l'on pourrait synthétiser ainsi : protéger, rassembler et construire.**

**Protéger** : les maires veillent à la sécurité de leurs habitants et à la sûreté de leurs territoires. La prévention des risques environnementaux, l'urbanisme et la salubrité de l'habitat relèvent de leurs prérogatives. Dans un contexte de crise sociale qui s'exacerbe, ils doivent aussi défendre les plus démunis et les personnes vulnérables.

**Rassembler** : les maires sont garants du "vivre ensemble". Beaucoup de leurs actions ont pour but de créer les conditions favorables à la meilleure intégration possible des habitants à la vie locale. A l'écoute, ils mettent en œuvre des politiques locales fédératrices et de nouveaux modes de démocratie participative pour associer la population aux projets du territoire. Les maires initient ou encouragent le développement d'une vie culturelle, sportive et festive dans la commune.

**Construire** : les maires préparent l'avenir des communes et de leurs intercommunalités. Bâtir un projet commun, doter les territoires des infrastructures nécessaires à leur attractivité, créer les conditions du développement économique et de la création d'emplois, c'est la mission des maires qui accompagnent et anticipent les besoins de la collectivité.

Le premier débat du 96<sup>ème</sup> congrès, intitulé "36 769 communes : chance ou faiblesse pour la République ?", sera également l'occasion de présenter les résultats de l'enquête, " Les mots des maires ", réalisée auprès des Français et des maires de France par l'Institut Médiascopie.